

DEVENIR UN PARENT D'ACCUEIL

Les souvenirs que vous partagez avec les enfants aujourd'hui resteront à jamais gravés dans leur mémoire

Chaque enfant a besoin d'une famille

Qu'il s'agisse de parents biologiques, de membres de la famille comme des grands-parents, une famille adoptive ou une famille d'accueil, les familles font front commun de diverses manières. La Société d'aide à l'enfance de Peel recherche actuellement des personnes qui souhaitent accueillir de nouveaux membres au sein de leur famille dans le cadre d'un placement familial et en adoptant.

Le placement familial et l'adoption ont beaucoup de choses en commun. Ils ont également un but commun, celui de veiller à ce que les enfants aient des liens sur lesquels ils pourront compter pendant toute leur vie. Cela s'appelle la « permanence » et se produit lorsque les enfants pris en charge sont réunis avec leur famille ou lorsque la Société d'aide à l'enfance de Peel aide des enfants à trouver une nouvelle famille permanente.

Lorsqu'un enfant ne peut plus rester avec sa famille de façon sécuritaire, notre première étape consiste à déterminer s'il y a des membres de la famille ou de la communauté ou d'autres adultes avec lesquels l'enfant a une relation significative et qui peuvent s'occuper de lui. Cela s'appelle un placement au sein de la parenté.

Lorsque cela n'est pas possible, les enfants sont alors accueillis par des parents d'accueil et feront partie de la famille de ceux-ci jusqu'à ce qu'un plan permanent puisse être établi pour leur avenir.

L'importance des parents-substituts

Les parents-substituts sont des adultes qui fournissent des soins quotidiens typiques à des enfants et qui s'occupent d'eux pendant des périodes difficiles. Les parents-substituts accueillent inconditionnellement les enfants au sein de leur famille. Ils soutiennent une

interaction positive avec la propre famille de l'enfant et comprennent l'énorme impact que cela a sur les enfants pris en charge.

Nous ne pouvons imaginer à quel point vivre avec des étrangers peut être difficile pour un enfant ou un jeune. C'est pourquoi beaucoup d'efforts sont faits pour trouver la famille la plus appropriée pour l'enfant. Cela inclut de trouver pour l'enfant une famille dont les pratiques ethniques, culturelles, communautaires et religieuses sont similaires. Non seulement l'enfant se sent plus à l'aise et son identité est soutenue, mais il peut même avoir l'impression de passer du temps avec un oncle, une tante ou une autre famille élargie.

D'autres facteurs pris en considération sont la dynamique familiale, les âges, les modes de vie et la capacité du parent-substitut à travailler avec la propre famille de l'enfant.

Adoption par les parents-substituts

Chaque enfant ou jeune a le droit d'avoir une famille et un foyer. Que vous choisissiez de devenir un parent-substitut ou une famille adoptive, la procédure de candidature est la même. À la Société d'aide à l'enfance de Peel, nous accueillons et soutenons les parents-substituts qui s'engagent en faveur de l'adoption.

Tout le monde est gagnant lorsque les parents-substituts établissent des relations solides et de confiance avec l'enfant et sa propre famille. L'un des plus grands avantages de l'adoption par les parents d'accueil est que les enfants et les jeunes s'épanouissent au sein d'une famille permanente et solidaire dès leur entrée en famille d'accueil.



25 CAPSTON DRIVE
MISSISSAUGA, ONTARIO, L5W 0H3
T: 905-363-6131 • F: 905-363-6133
SANS FRAIS: 888-700-0996

Décider de devenir un parent-substitut

Pour devenir parent-substitut, vous n'avez pas besoin d'être marié(e), d'avoir des enfants, ni d'être propriétaire de votre maison. Cependant, vous aurez besoin de fortes compétences dans l'art d'être parent, d'aimer les enfants et d'avoir du temps à consacrer aux besoins physiques et émotionnels d'un enfant.

Nous recherchons constamment des parents-substituts de divers antécédents pour aider les enfants à maintenir leurs liens sociaux, culturels et religieux. Tandis que l'agence travaille à rapprocher les enfants de leurs familles, les parents-substituts peuvent également être impliqués avec la propre famille de l'enfant lors de visites et de rencontres, et en lui offrant leur soutien. La bonne information est la clé qui vous permettra de déterminer si le placement familial est la bonne décision pour vous et votre famille.

Voici quelques facteurs à prendre en considération :

- La capacité d'assumer la responsabilité des soins quotidiens de l'enfant et d'être présent lors des activités et des rendez-vous quotidiens
- La sécurité financière
- Un foyer sans fumée
- La disponibilité dans le foyer d'un adulte ayant un permis de conduire de classe G

Comment devenir parent-substitut?

La première étape consiste à remplir une demande. Vous pouvez le faire en parlant à un recruteur au 905 363-6131, poste 1819, ou en visitant www.peelcas.org et en remplissant le formulaire de demande de renseignements concernant le placement familial et l'adoption.

Une fois que l'agence reçoit votre demande et que vous avez parlé à un recruteur, une visite à domicile sera organisée pour vous rencontrer, ainsi que votre famille. Les étapes suivantes consistent à remplir les documents requis, à suivre une formation et à participer à une étude du foyer. Le processus d'approbation prend environ six mois.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le placement familial et l'adoption à la Société d'aide à l'enfance de Peel, visitez www.peelcas.org.

Ce document est également disponible en anglais. Si vous avez besoin de ces informations dans un autre format ou dans une autre langue, veuillez contacter le département des communications et des relations avec les services au 905 363-6131 ou par courriel à mail@peelcas.org

Faits rapides

- Il n'y a aucun coût pour participer au processus pour devenir un parent-substitut.
- La formation prépare les parents-substituts à comprendre les défis auxquels font face les enfants et leurs familles et à y réagir.
- Les parents-substituts reçoivent un montant calculé en fonction d'un tarif quotidien fixe pour couvrir les dépenses des enfants dont ils s'occupent, mais ils ne reçoivent pas un salaire.
- La priorité est de réunir les enfants avec leur famille ou leur famille élargie. Dans certaines situations, les enfants peuvent être adoptés par leurs parents-substituts.
- Les candidats devront présenter un extrait de casier judiciaire de tout pays dans lequel ils ont résidé depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à aujourd'hui.
- À l'heure actuelle, la Société d'aide à l'enfance de Peel a besoin de parents-substituts pour des enfants plus âgés et ayant des besoins spéciaux, des frères et sœurs, et des enfants d'Asie du Sud ou d'origine francophone ou autochtone.

